



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

**N°F 130/2020**

*Source de financement* : Budget 2020 du FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R), ligne : **2444**

### **ACQUISITION DE MOBILIERS DE BUREAUX POUR LE FER**

1. *Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R)* a obtenu dans le cadre de son budget 2020 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés d'*acquisition de Mobiliers de bureaux.*

2. **1. Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour : *la fourniture de Mobiliers de bureaux.*

Les marchés seront passés sur **prix unitaires.**

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, seront livrées en *deux (02) lots.*

<b>LOTS</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>DELAI DE LIVRAISON MAXIMUM</b>
<b>01</b>	<b>Mobiliers de direction</b>	quinze (15) jours
<b>02</b>	<b>Autres Mobiliers de bureau</b>	quinze (15) jours

3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur COULIBALY Bassiaka, Chef de Service ; Tél : 22 54 86 00 Poste 347 dans les bureaux annexes du FER sis aux Deux Plateaux-Vallon en face du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ) ; 04 BP 3089 Abidjan 04 **de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes Temps Universel, les jours ouvrables.**

5. Les exigences en matière de qualifications sont : capacité technique et financière, avoir exécuté des marchés similaires ; capacité administrative et juridique. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les candidats peuvent **consulter gratuitement** le Dossier d'Appel d'Offres ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-après : Bureaux annexes du FER sis aux Deux Plateaux-Vallon en face du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ) de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes Temps Universel, les jours ouvrables **contre un paiement forfaitaire non remboursable de la somme de trente mille (30 000) FCFA.**

7. Les offres seront déposées au plus tard le 31/07/2020 à 9 heures 30 minutes, Temps Universel dans **la salle de réunion des bureaux annexes du FER sise aux Deux Plateaux-Vallon en face du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ).** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 31/07/2020 à 10 heures 00 minute Temps Universel à l'adresse ci-après : **la salle de réunion des bureaux annexes du FER sise aux Deux Plateaux-Vallon en face du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ).**

9. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire par lot établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

**- lot 1: Deux millions (2 000 000) F CFA**

**- Lot 2: Un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **120** jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Dès la validation de la décision d'attribution des marchés, **Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R)** publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres ou en délivrera copie à leur demande et à leurs frais.

11. Les marchés issus du présent appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes) aux frais des titulaires.

12. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics.

